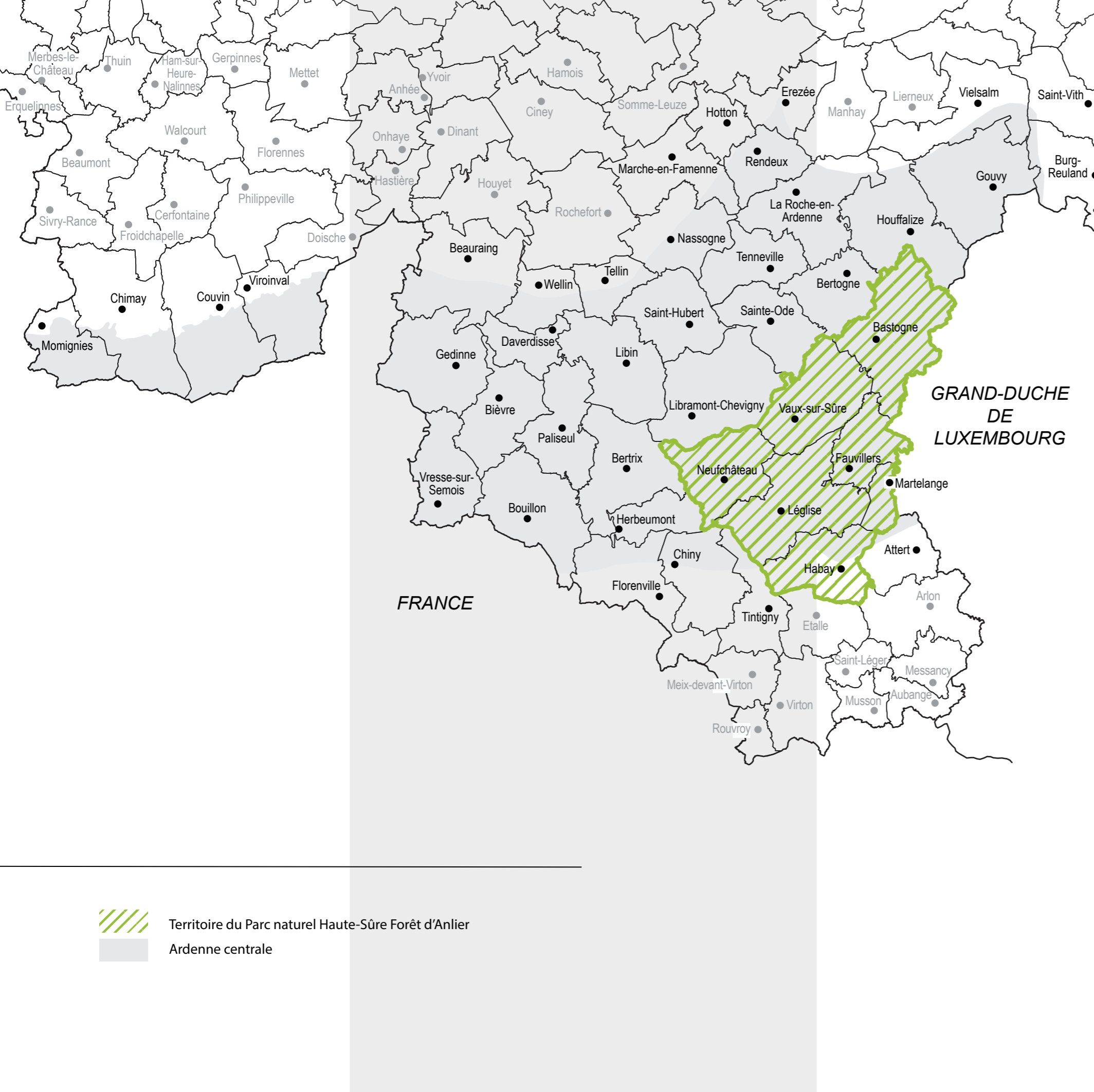

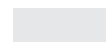




Nuancier pour les façades rurales de l'Ardenne centrale Conseils d'utilisation dans le Parc naturel Haute-SûreForêt d'Anlier



 Territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
 Ardenne centrale

Préface

De profondes modifications dans le paysage ardennais
 L'Ardenne est une région de pierres et le bâti traditionnel en est le reflet. Les matériaux servant à l'édification des murs et de la couverture ont longtemps été extraits des carrières locales. Néanmoins, la qualité de la pierre à bâtir ainsi que sa mise en œuvre ont très souvent nécessité le recours à une protection assurée par un enduit ou un badigeon. Dès lors, le blanc des murs et le gris des toitures ont longtemps marqué la plupart des silhouettes villageoises ardennaises.

Aujourd'hui, les pratiques culturelles changent, de nouvelles techniques apparaissent et les paysages évoluent... Les parements des anciennes fermes sont tantôt mis à nu par goût de l'aspect rustique d'un matériau brut, tantôt revêtus d'enduits aux couleurs artificielles. Quant aux récentes constructions, elles sont généralement bâties à l'aide de matériaux contemporains pouvant offrir une large palette de teintes. Ces modifications menacent l'identité des villages ardennais.

Un nuancier pour prolonger l'identité

Prolonger la tradition des badigeons et des enduits, c'est valoriser l'identité d'un territoire, préserver ses paysages, ses espaces-rues et son patrimoine. Faire le choix d'une teinte adaptée au contexte, c'est garantir une harmonie d'ensemble entre le passé, le présent et l'avenir.

Face à ces enjeux, un nuancier est apparu comme étant l'outil le plus utile, tant pour informer et sensibiliser le grand public que pour objectiver les avis ou décisions des acteurs communaux ou locaux. Le Parc naturel Haute Sûre-Forêt d'Anlier et la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne se sont retrouvés autour de ce projet commun.

Construit à partir des sept communes du Parc naturel, cet outil non contraignant peut aussi servir de base de recommandations pour l'ensemble de l'Ardenne centrale.

S'appuyant sur des références facilement comparables à d'autres nuanciers commerciaux, cet outil se veut aussi pratique puisqu'il peut être facilement apposé sur la façade.

Pour l'accompagner, une brochure propose une courte présentation de l'Ardenne centrale, un aperçu des différentes couleurs qui la caractérisent avec un regard plus précis pour celles qui marquent le territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Des conseils d'utilisation, un lexique et une liste d'ouvrages de référence clôturent le document.

Cadre général

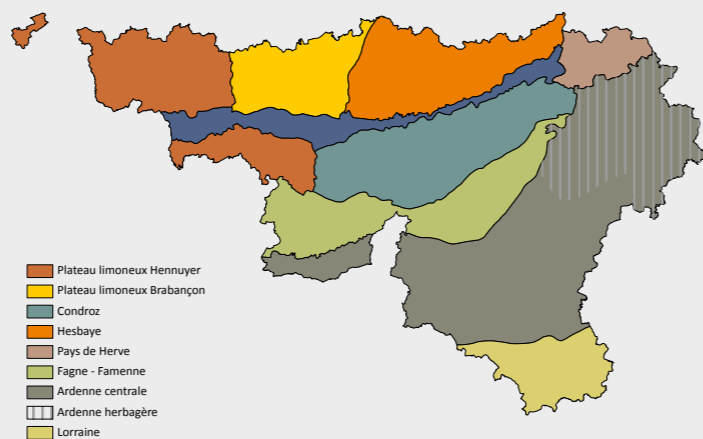
L'Ardenne constitue l'une des huit régions agro-géographiques* de Wallonie.

D'une manière générale, elle se présente comme un vaste plateau couvert de forêts et de prairies. Néanmoins, de nombreux cours d'eau (Semois, Lesse, Ourthe, Amblève, Sûre...) ont entaillé son relief, ce qui lui donne un aspect davantage vallonné.

L'Ardenne se compose de deux sous-régions communément appelées Ardenne centrale et Ardenne herbagère.

- L'Ardenne centrale couvre la partie occidentale du massif rhénan, en prolongement de l'Eifel allemand et du Haut plateau de l'Ardenne herbagère.
- L'Ardenne herbagère est délimitée au nord par la Vesdre. Elle se poursuit à l'est vers l'Allemagne et s'étend vers le sud jusqu'à l'Ardenne centrale. Elle est composée d'une succession de hauts plateaux et de vallées évasées se rétrécissant progressivement. Le point culminant de la Belgique (694m) se situe ici, au Signal de Botrange.

Géologie



Le sous-sol de l'Ardenne est composé de roches primaires du dévonien inférieur, du silurien et du cambrien. Les roches concernées sont multiples : schiste, grès schisteux, grès, quartzite, phyllade, quartzophyllade. Si le gris en est la composante dominante, le chromatisme de chacune d'elles est très varié. Il peut présenter de subtiles nuances de brun, rouille, beige, vert...

Implantation et formes des villages

Plusieurs facteurs ont guidé l'implantation des villages traditionnels : le relief, la proximité des cours d'eau et la recherche de sites peu exposés aux vents. Ils sont majoritairement situés près de cours d'eau secondaires, en tête de vallée ou dans les hauts de versants. Quelques villages sont implantés sur un plateau.

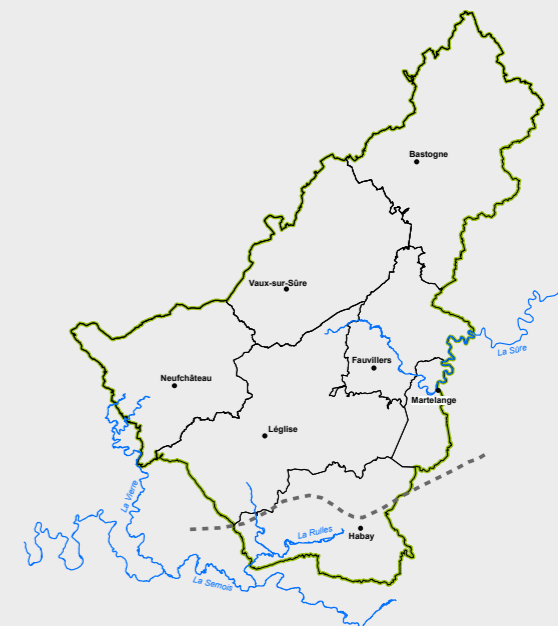
Le groupement de l'habitat en villages résulte de pratiques agricoles communautaires ancestrales. Autrefois, leur taille dépendait des ressources disponibles dans leur environnement proche : des terres pour la culture, des landes et des forêts pour nourrir le bétail et fournir la population en bois d'œuvre et de chauffage. Tout en demeurant proches les unes des autres, les maisons traditionnelles se sont généralement entourées d'un petit enclos comprenant verger et jardin. La hiérarchie sociale étant peu marquée en Ardenne, le bâti est assez semblable au cœur d'un même village.



Exemples de pierres présentes en Ardenne.

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier couvre le territoire de sept communes : Bastogne, Habay, Fauvillers, Léglise, Martelange, Neufchâteau et Vaux-sur-Sûre.

La majorité de ces communes se situent dans la partie orientale de l'Ardenne centrale. Pour Habay, le village d'Anlier est à la limite entre cette aire géographique et la Lorraine, les autres localités appartenant à cette dernière.



----- Limite entre l'Ardenne et la Lorraine



Paysage, village et habitat traditionnel représentatifs du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

La partie orientale du haut plateau (Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Neufchâteau) est principalement couverte de pâtures et, plus rarement, de cultures. A l'approche des cours d'eau, les boisements se multiplient.

Fauvillers et la majeure partie de Martelange sont marqués par le passage de la Haute-Sûre sur leur territoire. Les boisements y sont donc davantage présents, en lien avec le relief plus accidenté de ce territoire paysager.

La partie sud du Parc naturel (Habay, Léglise) correspond à la bordure méridionale du plateau ardennais. On y trouve un important massif forestier : la forêt d'Anlier. Le relief est ici mouvementé, la Rulles et ses affluents y ayant creusé d'importantes vallées.

Le projet de charte paysagère du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier reprend une analyse plus fine de ce découpage.

Une palette de teintes neutres

Les teintes issues des matériaux locaux

Avant le 18^e siècle, la technique de construction la plus répandue en Ardenne centrale était le colombage*. Pour palier aux matériaux dits « périssables » et diminuer les risques d'incendie, une pétrification* des maçonneries va progressivement s'opérer à partir de la fin de ce siècle. Les constructions sont désormais bâties à l'aide de matériaux pierreux issus du sous-sol local : le schiste, le grès schisteux et le grès. Ponctuellement, le grès quartzite est également utilisé. Dans la partie sud du territoire, tout comme en Lorraine, le calcaire gréseux est employé.

La nature de la pierre conditionne la couleur des maçonneries mais aussi la technique de taille, la forme et la dimension des moellons.

La qualité de ces pierres, particulièrement le schiste, nécessite une protection contre les altérations dues aux intempéries. A l'origine, il s'agissait d'un enduit*, souvent teinté de beige ou d'ocre. Cette tradition a été éclipsée au 19^e siècle. A cette époque, le chaulage est prôné pour assainir l'intérieur des dépendances et les murs extérieurs. Le badigeon* à la chaux couvre ou remplace alors les enduits existants. Dès lors, la teinte blanche de nombre de parements caractérise les silhouettes paysagères ardennaises.

Les bardages d'ardoises

Si un enduit ou un badigeon vient souvent protéger les murs, ce rôle peut aussi être assuré par un bardage d'ardoises. Ce bardage* couvre d'ordinaire le pignon le plus exposé aux intempéries.

Plus tardivement, l'ardoise artificielle ou le zinc ont fréquemment supplanté l'ardoise.

Les encadrements et soubassements

D'abord faits de bois, puis de schiste, les encadrements des portes et fenêtres font l'objet d'un soin particulier. Cette attention peut se traduire par l'emploi d'un matériau distinct. C'est le cas notamment dans l'extrême nord du territoire avec l'utilisation de la pierre d'Otré caractérisée par ses reflets violacés, et le long de la frontière luxembourgeoise où le grès rouge de l'Eifel fait son apparition entre Bastogne et la forêt d'Anlier. Présentant d'autres spécificités techniques, ces pierres acceptent une taille plus fine invitant à un travail sculpté de certains encadrements.

En général, la mise en couleur de ces éléments crée un contraste avec la teinte dominante de la façade. Comme les murs sont fréquemment blancs, le coloris adopté pour les encadrements est plus foncé. Il n'est pas rare aussi que ceux-ci soient peints « ton sur ton » et reflètent la teinte même de la pierre utilisée.

Exposé aux éclaboussures, le soubassement est quant à lui recouvert d'une peinture à l'huile dont la teinte s'harmonise à celle utilisée pour les encadrements. Dans le milieu du 19^e siècle, le goudron minéral (noir) est largement utilisé pour protéger, voire créer un soubassement jusque-là inexistant.

L'influence de la Lorraine voisine

A proximité de la Lorraine, le calcaire gréseux a été recouvert d'un enduit composé de chaux et de sables locaux dont les teintes varient du blond au roux. La palette des couleurs est donc plus étendue, avec des nuances de sienne, de jaune, d'ocre, de brun...



Des matériaux et des couleurs traditionnels.



Des façades et pignons bardés d'ardoises.



Un encadrement de fenêtre en pierre d'Otré.



Aux confins de l'Ardenne et de la Lorraine...



Des teintes foncées issues de l'emploi du ciment.



Une rue où la brique s'invite.



Les tons de la reconstruction.



L'émergence des couleurs de synthèse.



L'influence de la Lorraine.

Depuis la période industrielle

L'apparition d'un enduit foncé

L'enduit de protection des maçonneries de pierre est réalisé à base de terre, de sable, de chaux et de fin gravier. Il est appliqué en couches minces et badigeonné de lait de chaux.

A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, le ciment entre progressivement dans sa composition en remplacement de la chaux. Sa couleur naturelle étant davantage grise, celle-ci influence les teintes d'enduits qui prennent alors des nuances plus foncées.

L'usage ponctuel de la brique

Le bois a longtemps été utilisé dans le traitement des encadrements car son travail et sa mise en œuvre étaient plus aisés que ceux de la pierre locale. Matériau périssable, il est évincé et remplacé par la brique dès la fin du 19^e siècle. Les baies sont dès lors soulignées par un encadrement aux tonalités rouges.

Si le développement des moyens de transport aide à la diffusion de la brique, elle reste toutefois coûteuse pour le simple paysan. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle sera utilisée ponctuellement en tant que matériau de parement dans les campagnes ardennaises.

L'emploi des « matériaux de la reconstruction »

En Ardenne, et plus particulièrement dans les proches environs de Bastogne, l'immédiat après-guerre est synonyme de reconstruction. Les premières années étant dédiées à la restauration et à la conservation des maisons encore en place, la reconstruction en tant que telle ne débute réellement qu'à partir de 1948. Habitations et fermes sont relevées sur un modèle proche de celui des constructions traditionnelles. Si le nouveau bâti présente des similitudes avec l'architecture vernaculaire*, les pierres employées sont moins locales (grès) et de nouveaux matériaux de construction, tels la brique (rouge ou jaune) et le béton, sont utilisés.

La rupture des teintes

L'émergence des couleurs artificielles issues de la pétrochimie et les teintes d'enduit plus colorées des régions limitrophes (Lorraine et Grand-Duché de Luxembourg) influencent parfois le choix d'une couleur inadaptée au contexte local.

De manière générale, les teintes traditionnelles rencontrées sur le territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier sont :

- le blanc, né de l'utilisation du badigeon à la chaux,
- les tonalités de gris ou de brun, correspondant aux pierres locales.

Ces couleurs donnent son identité au Parc naturel et plus généralement, à l'Ardenne centrale.

Introduction

Plusieurs matériaux peuvent être utilisés pour la mise en œuvre d'un parement ou la pose d'un nouveau revêtement de façade.

Les principaux matériaux

- la pierre apparente

La majorité des carrières qui exploitaient autrefois la « pierre à bâtir » ne sont plus en activité aujourd'hui. Néanmoins, il est toujours possible de trouver des pierres de qualité exploitées en province de Luxembourg (grès schisteux à Paliseul et Bertrix, schiste à Herbeumont, Gouvy et Vielsalm) comme dans les régions limitrophes (grès à Ouffet, grès quartzite à Halleux, grès schisteux à Mouzaive, Bévercé et Waimes, schiste à Membre-sur-Semois).

- les matériaux de substitution

Avec au fil du temps, la fermeture de nombreuses carrières, la hausse du coût de la pierre naturelle ou encore l'apparition de nouvelles techniques de construction, des alternatives ont été proposées afin de suppléer aux matériaux traditionnels.

Les matériaux de substitution à la pierre sont généralement la brique ou le bloc de béton apparent.

Les principaux revêtements

- l'enduit

Traditionnellement, un enduit de protection était apposé sur des maçonneries de pierre. Aujourd'hui, il peut être appliqué sur un bloc de béton ou directement sur un isolant extérieur spécifique à cet usage. Vu la texture plus régulière de ces matériaux de substitution, le recours aux encadrements est abandonné car ils ne sont techniquement plus nécessaires. Seul l'appui de fenêtre reste inévitable pour évacuer les eaux pluviales.

Un nouvel enduit à base d'aérogel a récemment fait son apparition. Il s'agit d'un produit à très haut pouvoir isolant thermique. De par sa faible épaisseur, son emploi peut être intéressant dans le cadre d'isolation de façades traditionnelles.

D'une manière générale, l'enduit présente différents avantages: coût moins élevé, simplicité de mise en œuvre, gamme étendue de teintes...

- le badigeon blanc

Le badigeon couvre encore de nombreuses maçonneries traditionnelles. Il est donc important de l'entretenir - voire de le renouveler - pour perpétuer son rôle de protection et retrouver la note lumineuse qu'il apporte aux villages ardennais.

- le bois

L'utilisation du bois n'est pas neuve dans le domaine de la construction mais aujourd'hui, celui-ci occupe une place bien différente puisqu'il peut devenir le matériau principal des parements des nouvelles constructions.

- l'ardoise

En rénovation, le bardage en ardoise peut être une solution pour améliorer la qualité d'un mur ancien et dégradé.



Une maçonnerie de pierre.



Un matériau de substitution.



Un enduit clair.



Un revêtement en bois.



Une couleur neutre en harmonie avec le paysage.



Une teinte artificielle en contradiction avec le cadre environnant.



Un village typique de l'Ardenne « blanche ».

Conseils

Voici six conseils pour une utilisation optimale du nuancier.

Les teintes proposées sont valables pour tout bâtiment en milieu rural, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une rénovation. Elles ont été choisies sur base des enduits traditionnels d'une part, et des tonalités des pierres locales utilisées dans la construction du bâti ancien ardennais d'autre part. Ces conseils s'appliquent aux différents matériaux décrits à la page précédente.

CONSEIL 1

Se renseigner auprès de sa commune

Avant tout projet de rénovation ou de construction, il est important de contacter le service communal d'urbanisme pour :

- vérifier que des prescriptions ne régissent pas les couleurs du bâti, par le biais d'un règlement ou d'un guide urbanistique, des options ou des prescriptions d'un permis d'urbanisation ou de lotir...
- connaître les démarches administratives nécessaires pour réaliser les travaux envisagés, dans le respect de la législation. Par exemple : nécessité ou non d'introduire un permis;
- s'informer sur les éventuelles primes au niveau communal, provincial ou régional.

CONSEIL 2

Eviter les teintes inadaptées et artificielles

Les teintes choisies pour ce nuancier sont basées sur la réalité géologique du territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. C'est pourquoi il ne comporte pas de tons qui par leur couleur, leur intensité ou leur caractère artificiel compromettraient l'harmonie d'ensemble du bâti de ce territoire.

Le conseil est :

- d'exclure les couleurs faisant référence aux enduits lorrains telles les ocre, jaune et sienne,
- d'éviter les teintes artificielles (rose « bonbon », jaune « citron », bleu « turquoise », vert « pistache »...) en raison de leur manque d'harmonie avec les teintes naturelles du paysage, les pierres locales et la végétation. Ce principe permet de garantir la bonne insertion d'un bâtiment dans le village et son paysage.

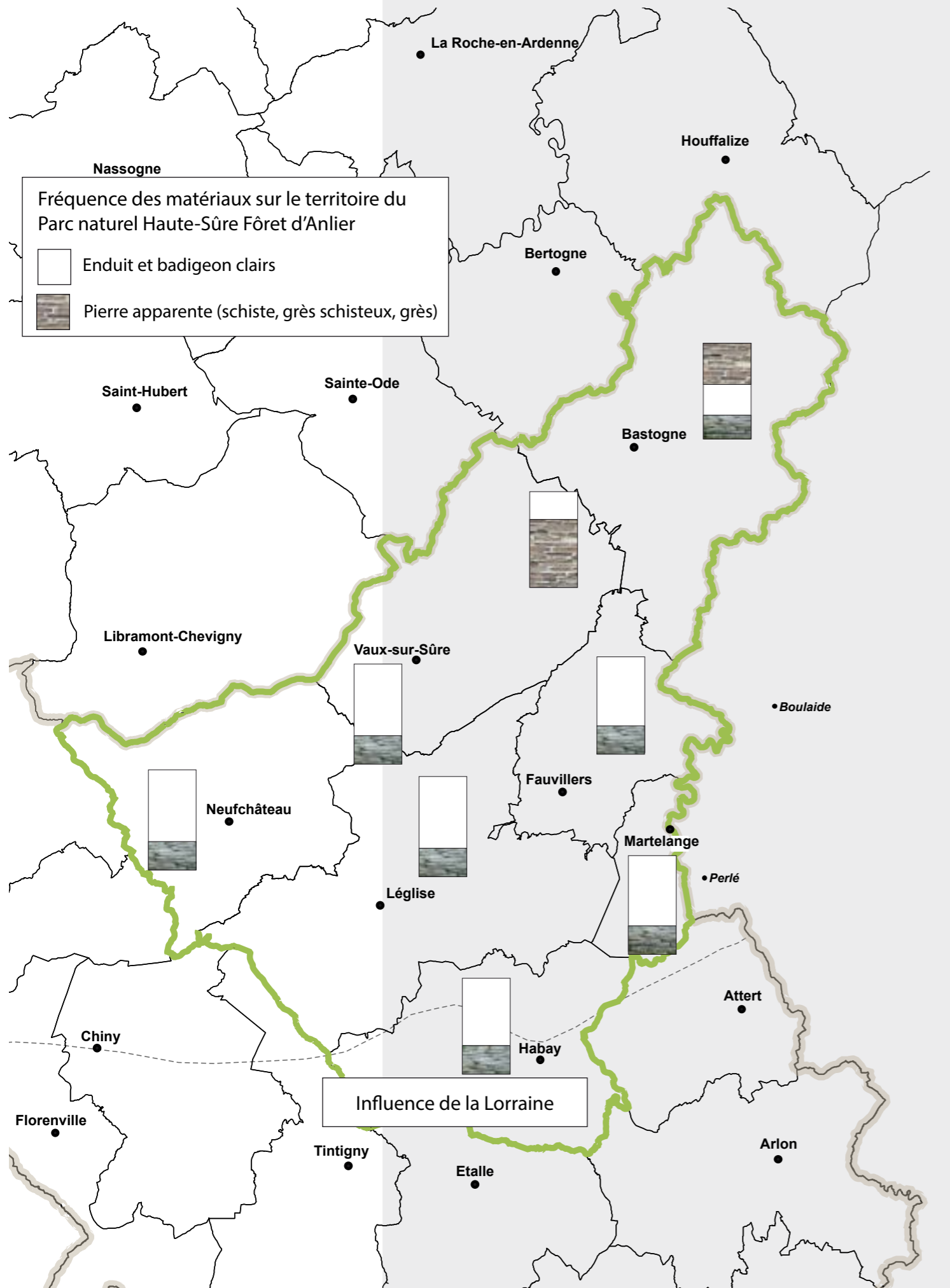
CONSEIL 3

Tenir compte du contexte

Le choix précis d'une teinte doit se faire en tenant compte d'un contexte large : les maisons voisines, la rue, le village, le paysage. En effet, ce contexte varie d'un village à l'autre.

L'Ardenne « blanche »

Dans les villages où les badigeons et enduits clairs sont toujours largement présents (communes de Fauvillers, Léglise, Neufchâteau et Martelange), l'usage du blanc constituera le choix idéal pour une bonne intégration. Il peut donc être utilisé pour une rénovation (renouvellement d'un badigeon ou réalisation d'un enduit) comme pour une nouvelle construction.



Couleurs et pierres apparentes.



Des enduits à dominante blanche dans un contexte de badigeon clair et brun, en présence de grès.

Les tonalités « au cas par cas »

Dans les localités où la pierre apparente est aujourd'hui majoritaire, il faut se référer aux teintes des bâtisses traditionnelles.

- Là où le schiste est bien présent (régions de Neufchâteau, Léglise, Fauvillers et Martelange), les teintes grises sont à privilégier.
- Avec le grès et le grès schisteux (régions de Bastogne et Vaux-sur-Sûre), mieux vaut se tourner vers des tonalités de bruns davantage adaptées au contexte.

Néanmoins, il n'est pas rare que le schiste et le grès se mélangent au sein d'une même maçonnerie. D'autres pierres comme des quartz ou quartzite, peuvent parfois s'y mêler mais de manière éparse. Dans ces cas, pour faire son choix, il est important de se référer à l'effet d'ensemble de la maçonnerie et non à ses particularités.

D'application pour la pose d'un enduit, ces conseils coloristiques valent aussi pour le choix de teintes d'un matériau de substitution (bloc ou brique) et du joint qui l'accompagne, pour celui d'un bois vieillissant naturellement ou pour sa protection.

Le contexte paysager

Les nouvelles constructions se développent souvent en dehors du site d'implantation originel du village. Cela est d'autant plus dommageable lorsque les extensions se font sur des versants ou des lignes de crête. Le choix de la couleur du bâti peut toutefois en diminuer l'impact paysager.

- Dans l'hypothèse d'un bâtiment isolé, il faudra éviter les teintes trop claires afin de se fondre dans le paysage.
- Dans le cas d'un ensemble de nouvelles constructions ayant un impact paysager important, ce n'est pas le choix de la teinte qui importe mais bien la cohérence urbanistique de l'ensemble. Celle-ci sera obtenue par une implantation en mitoyenneté (pas de maisons quatre façades) et des gabarits adaptés.

Le contexte urbain

L'ensemble des teintes proposées dans le nuancier pour les façades rurales du territoire du Parc naturel est valable pour le contexte urbain. Cependant, étant donné les particularités de chaque ville et petit bourg, une approche plus spécifique y est nécessaire. Celle-ci tiendra compte de la faible largeur des façades, de la prépondérance des ouvertures sur les maçonneries, de la mitoyenneté qui y est plus systématique, de l'histoire locale, de l'architecture et de la fonction du bâtiment. Les teintes proposées dans le nuancier ne sont donc pas nécessairement exhaustives pour le milieu urbain.

CONSEIL 4

Choisir une mise en oeuvre adaptée

A chaque matériau mis en œuvre pour les constructions correspondent des conseils spécifiques pour permettre une intégration urbanistique et paysagère.

- la pierre apparente

Le seul fait d'employer la pierre n'est pas l'assurance d'une architecture et d'une intégration réussies. Pour cela, la pierre utilisée doit correspondre au sous-sol local et être correctement mise en œuvre. Ainsi, la taille et le format des moellons* se feront en fonction de la famille lithologique locale et se rapprocheront



Parements dont la teinte et le format des moellons ne sont pas adaptés au contexte.



Quand les matériaux de substitution et les joints s'accordent.



de ceux des maçonneries anciennes. Le schiste pur présente des assises minces et irrégulières alors que le grès fournit des blocs plus épais et généralement mieux taillés.

En outre, traditionnellement, les joints des maçonneries de pierre sont de faible épaisseur et jamais creux. Ils peuvent même être beurrés* afin de protéger mortier* et moellons. Les pierres doivent donc être rejointoyées à fleur de maçonnerie. Leur teinte modifie également fortement la couleur d'ensemble du parement. Il faudra donc privilégier un rejointoyage ton sur ton.

■ les matériaux de substitution

Les maçonneries devront avoir une texture lisse et non brillante. Le format des modules joue également un rôle dans l'intégration des nouvelles constructions à l'échelle de la rue. Brique ou bloc, leur apparence tentera de se rapprocher de celle des maçonneries de pierres traditionnelles. De la même façon que pour les parements de pierre, le rejointoyage ton sur ton est à préconiser pour garder l'unité d'ensemble.

■ l'enduit

Les enduits présentent aujourd'hui des proportions variables de ciment, de chaux et de sable. Le choix de leur composition sera fait notamment en fonction du type de support. Les murs constitués de blocs de béton contemporains ne « respirent » en effet pas de la même façon que les maçonneries anciennes en pierre. En conséquence, à chaque type de support correspond une technique. Dans le domaine de la rénovation, il est par exemple indispensable d'utiliser un enduit à la chaux, en raison de ses caractéristiques techniques (matériau perméable et respirant) et de la nature du support.

D'autre part, les enduits devront avoir une finition lisse ou à grains fins, sans effet de texture.

■ le bois

Le bois d'oeuvre peut prendre différents aspects. Il faut néanmoins privilégier l'utilisation du bois naturel, sous forme de lames plutôt que de panneaux ou de bardeaux*.

En ce qui concerne sa mise en oeuvre, la pose doit être verticale ou horizontale, sans recouvrement*. Une pose à joints plats*, à emboîtement*, à claire-voie*... sont autant de possibilités.

Au fil du temps, et avec les intempéries, le bois brut change d'aspect et de teinte. Selon l'essence choisie, son vieillissement naturel peut aller du brun clair au gris foncé. Mais des détails de conception (débordement de toiture, retrait ou ressaut de la façade, pose à clin...) peuvent créer des différences d'exposition et dans ce cas, le grisonnement du bois ne sera pas homogène. On évitera ce problème en proposant des surfaces planes et une pose verticale permettant un meilleur écoulement de l'eau.

Il existe des procédés permettant d'augmenter la durabilité et la dureté du bois tout en en fixant la couleur. On parle alors de traitement thermique (chauffage du bois à haute température), d'oléothermie (trempage dans des bains d'huiles chaudes) ou encore d'acétylation (modification chimique) et de furfurylation (modification biochimique). Les finitions teintées sont à éviter.

■ les bardages d'ardoises

L'ardoise choisie pour barder un pignon ou un mur doit avoir la même teinte que celle de la toiture. Il faut veiller à choisir une variété de même catégorie lithologique et d'une couleur proche de celle mise en oeuvre traditionnellement dans le village.



Juxtaposition d'un nombre trop important de matériaux différents.



Annexe revêtue d'un bardage bois en contraste avec la couleur de l'enduit...



ou une teinte d'enduit s'harmonisant avec celle de la pierre apparente.



Touches de couleurs apportées par les menuiseries.

CONSEIL 5

Privilégier l'unité des matériaux et l'harmonie des teintes

La qualité des bâtisses traditionnelles est notamment engendrée par la simplicité et la cohérence des volumes. Elle résulte aussi de l'emploi d'une gamme restreinte de matériaux : l'ardoise pour les toitures, la pierre et l'enduit pour les parements. Ponctuellement, un pignon peut néanmoins conserver une structure en colombage ou être revêtu d'un bardage d'ardoises. Cette mixité correspond à une évolution du bâtiment. Elle peut aussi avoir une raison d'être fonctionnelle.

Aujourd'hui, de nouveaux matériaux font leur apparition dans le domaine de la construction comme dans celui de la restauration : l'acier corten, les panneaux stratifiés à base de fibres de bois ou cellulosiques et de résines, les revêtements en fibres-ciment imitant les bardages en bois...

Pour s'inscrire dans l'homogénéité des villages, il faut cependant limiter le nombre de matériaux. Idéalement, un seul matériau sera utilisé pour les parements. Un deuxième matériau pourra éventuellement être mis en oeuvre pour souligner des éléments structurels ou volumétriques. En effet, cette addition de matériaux ne peut se faire que pour renforcer l'expression architecturale et fonctionnelle de la composition.

CONSEIL 6

Personnaliser par le détail

Un choix restreint de teintes ne signifie pas pour autant un environnement terne ou monotone. Traditionnellement, des notes de couleur se retrouvaient sur les encadrements et les menuiseries extérieures (châssis, volets et vantaux*).

Les encadrements étaient le plus souvent en pierre taillée. Ils pouvaient être peints dans une teinte contrastée ou reprendre la tonalité de la pierre locale. Il en va de même si un soubassement existait ou devait être souligné.

Les menuiseries en bois étaient quant à elles rehaussées de blanc ou de coloris plus soutenus (brun, vert, bordeaux...) davantage utilisés pour les portes des dépendances.

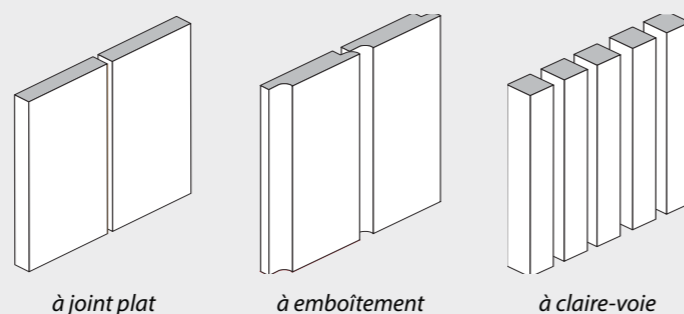
Apporter une touche de couleur sur une façade, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, peut donc se faire par l'intermédiaire des menuiseries.

La couleur des châssis doit s'harmoniser avec la teinte de la façade (murs et encadrements). Dans des contextes foncés, mieux vaudra choisir une teinte blanche ou claire qui égayera l'ensemble. Là où la façade est claire, enduite ou badigeonnée de blanc, la gamme de teintes pourra être élargie.

La végétalisation ou le fleurissement en pied de façade permet également d'animer une maison et la rue.

- Région agro-géographique: la Wallonie est divisée en huit régions agro-géographiques distinctes. Chaque région est caractérisée par des conditions particulières de sol, de sous-sol, de relief, de climat... Chacune a développé un type d'agriculture adapté à ces conditions et par conséquent, une architecture particulière.
- Badigeon: lait de chaux blanc ou pigmenté, appliqué sur les enduits. Le chaulage est parfois pratiqué directement sur des maçonneries de pierre.
- Bardage: revêtement de mur extérieur réalisé en matériaux de charpente (bois) ou de couverture (tuiles, ardoises). Il permet de protéger et/ou d'isoler la façade d'une construction. On parle aussi d'essentage.

Quelques exemples de poses sans recouvrement :



- Bardeau: élément de bois scié ou fendu, de petites dimensions, généralement de forme rectangulaire.
- Colombage: technique de construction des murs en pan de bois avec un remplissage de torchis, de briques...
- Enduit: revêtement composé d'une ou plusieurs couches d'un mortier destiné à assurer la protection des maçonneries, les uniformiser et leur donner une finition esthétique. Sa composition varie en fonction de la couche mise en œuvre. Traditionnellement, il est constitué d'un mélange de chaux, de sables locaux et d'eau. Dès la seconde moitié du 19^e siècle, le ciment est progressivement introduit dans les mortiers en remplacement de la chaux.
- Joint beurré: joint qui, en affleurant au parement, recouvre une partie des moellons.
- Moellon: pierre de construction très maniable par son poids et sa forme.
- Mortier: mélange composé d'un liant (chaux ou ciment), de granulats (sable, argile...) et d'eau. Il est utilisé en maçonnerie comme élément de liaison, de scellement ou comme enduit.
- Pétrification: passage de la construction en pan de bois à une architecture se basant sur des matériaux lithiques. Ce processus est le résultat de conditions économiques plus favorables combinées à la présence de carrières permettant l'emploi d'une pierre de qualité pour la construction.
- Vantail: partie mobile d'une porte.
- Vernaculaire: se dit d'une construction traditionnelle, intrinsèque à une aire géographique, à un relief, à une époque, à une société et à un climat donnés.

- Charte paysagère du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.
COLLECTIF, 1985. Architecture rurale de Wallonie. Ardenne centrale. Pierre Mardaga, Liège.
- COLLECTIF, 1998. Les enduits extérieurs. Note d'information technique. CSTC, Bruxelles.
- COLLECTIF, 2008. Revêtements extérieurs en bois. Les essentiels du bois, 5. CNDB et Fédération des industries forestières suédoises, Paris.
- DE JONGHE S., GEHOT H., GENICOT L. Fr., WEBER P. et TOURNEUR F., 1995. Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie. Ministère de la Région wallonne, s.l.
- DE PIERPONT J. et ALGROS J-J, 2016. Enduit, rejointoiement, badigeon. Les Indispensables du Patrimoine - n°5, Institut du Patrimoine wallon, Amay.
- Département des Ressources Naturelles de la Province de Luxembourg et Valbois, 2002. Référentiel de l'industrie extractive. Province de Luxembourg et régions limitrophes.
- FELTZ C. (dir.), 2004. Les territoires paysagers de Wallonie. Etudes et Documents, CPDT, 4, Namur.
- FONDATION RURALE DE WALLONIE, 2007. Les matériaux dans le Règlement général sur les bâtisses en site rural. Ministère de la Région wallonne, s.l.
- FRANDESCANGELI C., 2014. Nuancier pour les façades de la Lorraine belge. Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, Attert.

La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne est une asbl créée et animée par la Fondation Rurale de Wallonie.

Elle est agréée par le Gouvernement wallon et a reçu une mission d'information, de sensibilisation, de communication, de dialogue et de débat sur toute matière ayant trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Son territoire d'action recouvre les communes d'Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Etalle, Fauvillers, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Martelange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Vaux-sur-Sûre et Virton.

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier est une asbl créée en 2001. Son territoire d'action s'étend aux communes de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange, Neufchâteau et Vaux-sur-Sûre. Il couvre ainsi la quasi-totalité du bassin de la Haute-Sûre et le massif de la Forêt d'Anlier.

Les objectifs poursuivis par l'association sont consignés dans un document, appelé Plan de gestion, élaboré dans le cadre d'un processus participatif, auquel ont été associées les forces vives du territoire. Il vise à mettre en œuvre diverses actions de protection et sensibilisation à l'environnement, aux patrimoines naturel et paysager et à l'aménagement du territoire tout en contribuant au développement local.

RÉALISATION ET IMPRESSION

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne asbl
Rue des Potiers, 304
6717 Attert
www.murla.be



Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
Chemin du Moulin, 2
6630 Martelange
www.parcnaturel.be



PARTENARIATS

Cette brochure a été imprimée avec le soutien de la Province de Luxembourg.



Avec la collaboration de la Fondation Rurale de Wallonie.



Avec le soutien de



Un nuancier cartonné est inséré dans cette brochure. Il reprend :

- au recto : les 20 teintes préconisées pour les façades rurales dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier;
- au verso, une synthèse des conseils d'utilisation.

Editeur responsable : Danièle ANTOINE Rue des Potiers, 304 B-6717 ATTERT

Dépôt légal : D/2016/10.389/99

Brochure de conseil et nuancier de teintes disponibles en format papier à la [Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne](http://www.murla.be)

NUANCIER

POUR LES FAÇADES RURALES DU PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER

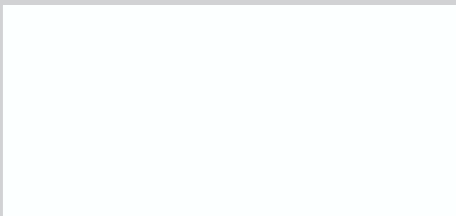
LES BLANCS

Dans un contexte fait de badigeons et d'enduits clairs.

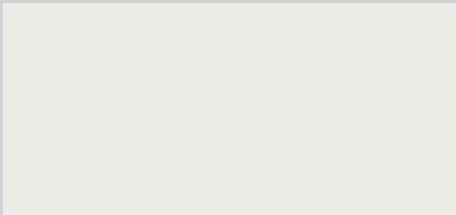
Communes de Habay (village d'Anlier), Fauvillers, Léglise, Martelange, Neufchâteau.



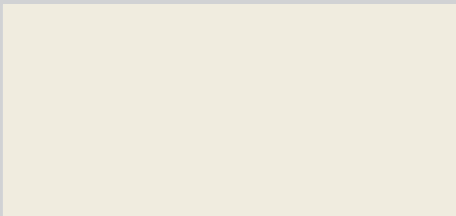
BL 01



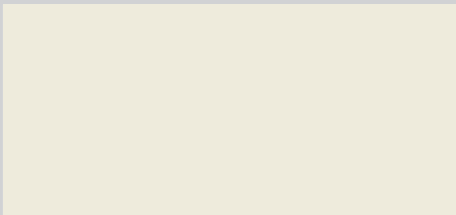
BL 02



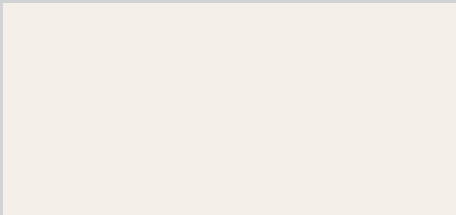
BL 03



BL 04



BL 05



BL 06

LES TONS BRUNS

Dans un contexte de grès ou de grès schisteux apparent.

Communes de Bastogne et Vaux-sur-Sûre.

Cette gamme est néanmoins applicable sur l'ensemble du territoire du Parc naturel.



BR 01



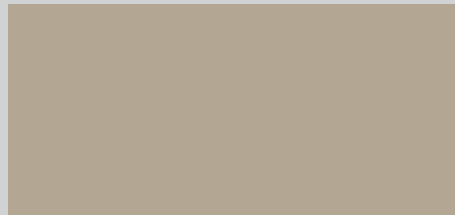
BR 02



BR 03



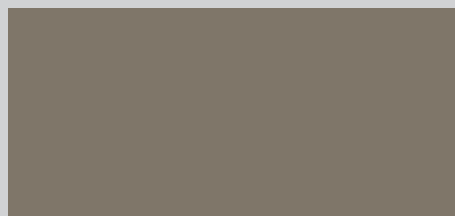
BR 04



BR 05



BR 06



BR 07

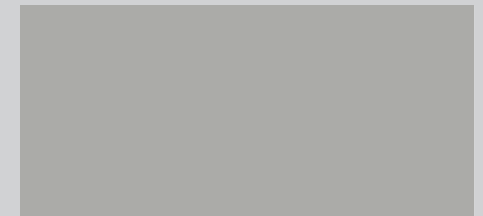
LES TONS GRIS

Dans un contexte de schiste apparent.

Communes de Fauvillers, Léglise, Neufchâteau et Martelange.



GR 01



GR 02



GR 03



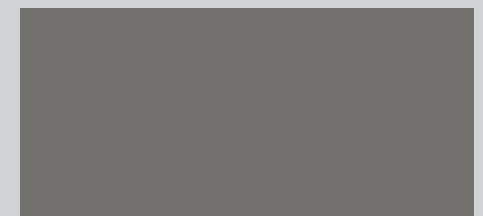
GR 04



GR 05



GR 06



GR 07

Conseils d'utilisation du nuancier

Pour une bonne utilisation du nuancier, voici la **synthèse des conseils** que vous pourrez trouver de façon détaillée dans la brochure complémentaire intitulée « Nuancier pour les façades rurales de l'Ardenne Centrale. Conseils d'utilisation dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier ».

CONSEIL 1 : se renseigner auprès de sa commune

Avant tout projet de rénovation ou de construction, contactez le service communal d'urbanisme pour vérifier que des prescriptions ne régissent pas les couleurs possibles pour votre maison, connaître les démarches administratives nécessaires pour faire vos travaux et vous informer sur les éventuelles primes.

CONSEIL 2 : éviter les teintes inadaptées et artificielles

Ce nuancier est basé sur la réalité géologique du territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. C'est pourquoi il ne comporte pas de tons qui par leur intensité ou leur caractère artificiel compromettraient l'harmonie d'ensemble du bâti. Le conseil est d'exclure les couleurs rappelant les enduits de Lorraine (ocre, jaune, sienne) et les couleurs artificielles (rose « bonbon », jaune « citron », bleu « turquoise », vert « pistache »...) en raison de leur manque d'harmonie avec les teintes naturelles du paysage, les badigeons blancs et les pierres locales.

CONSEIL 3 : tenir compte du contexte

Le choix précis d'une teinte doit se faire en tenant compte du contexte plus large dans lequel la façade s'inscrit : les maisons voisines, la portion de rue où est située la maison, l'ensemble de la place ou du quartier, le village, le paysage. Ce contexte varie d'un village à l'autre.

Deux grandes tendances :

- l'Ardenne « blanche » ;
- les tonalités « au cas par cas ».

CONSEIL 4 : choisir une mise en oeuvre adaptée

Pour chaque matériau mis en oeuvre, certains points doivent retenir l'attention.

- La pierre : choisir la famille lithologique correspondante, une taille et un format de moellon traditionnel, réaliser un joint de qualité et un rejointoyage ton sur ton.
- Les matériaux de substitution : adopter une texture lisse et non brillante, effectuer un rejointoyage ton sur ton.
- L'enduit : opter pour une composition adaptée au support, choisir une finition lisse et sans effet de texture.
- Le bois : privilégier un vieillissement naturel, choisir un format adapté et une pose sans recouvrement, opter pour une finition en harmonie avec le contexte.

CONSEIL 5 : privilégier l'unité des matériaux et l'harmonie des teintes

Pour s'inscrire dans l'homogénéité des villages, il faut limiter le nombre de matériaux. Prioritairement, un seul matériau sera utilisé. Un deuxième pourra éventuellement être mis en oeuvre. Il faudra néanmoins veiller à ce que cette addition ne nuise pas à la cohérence architecturale globale.

CONSEIL 6 : personnaliser par le détail

Un choix restreint de teintes ne signifie pas pour autant un environnement terne ou monotone. Traditionnellement, des notes de couleur se retrouvaient sur les encadrements, les soubassements et les menuiseries extérieures (châssis, volets et vantaux). La mise en valeur d'un bâtiment peut se faire à travers certains de ces éléments. Les teintes choisies devront s'harmoniser avec celle de la façade.

La végétalisation ou le fleurissement en pied de façade permet également d'égayer une maison et la rue de façon saisonnière.

Pour de plus amples informations, se référer à la brochure de conseils.

Réalisation :

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne dans le cadre d'une collaboration avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Année 2016

www.murla.be - www.parcnaturel.be

Avec le soutien de



BLANC	Référence RAL	RVB
BL 01	RAL 9003	
BL 02	RAL 9016	
BL 03	RAL 9010	
BL 04		R240 V236 B223
BL 05		R238 V235 B220
BL 06	RAL 9001	

BRUN	Référence RAL	RVB
BR 01		R197 V190 B178
BR 02		R170 V161 B148
BR 03		R162 V154 B138
BR 04		R154 V140 B122
BR 05		R179 V167 B148
BR 06		R155 V138 B106
BR 07		R127 V118 B105

GRIS	Référence RAL	RVB
GR 01		R210 V205 B197
GR 02		R171 V171 B168
GR 03		R152 V149 B144
GR 04		R145 V142 B141
GR 05		R127 V124 B124
GR 06		R128 V128 B125
GR 07		R115 V113 B109